



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 57 – 8 avril 2022

Faits saillants

- Satisfecit du FMI sur la politique économique de la Suisse mais projections de croissance moindres que celles des autorités
- Rapport annuel de la FINMA : confirmation de la résilience du secteur financier mais montée des risques au plan immobilier et hypothécaire
- Près de 7,5 Mds CHF d'actifs russes sous sanctions désormais gelés (SECO)

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 08/04	Var. vs 01/04
EUR/CHF	1,0161	-0,56%
USD/CHF	0,9352	+1,21%
SMI	12 456,65	+2,15%
Taux 10a	0,705	+6 pb

Guerre en Ukraine

Mise en œuvre des sanctions : Selon Erwin Bollinger, Ambassadeur délégué au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), environ 7,5 Mds CHF d'actifs russes tombant dans le champ des sanctions financières ont été gelés en Suisse depuis le début des sanctions. Le SECO, chargé de leur exécution dans le domaine financier et des biens, a par ailleurs transmis aux cantons un aide-mémoire clarifiant les obligations de déclaration qui leur incombent. Les autorités du Liechtenstein ont quant à elles annoncé avoir gelé 260 M CHF d'actifs russes à ce stade.

L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a précisé de son côté les contours de son activité de surveillance au regard des implications économiques et financières de la guerre en Ukraine. Le régulateur a (i) conduit une analyse pour déterminer l'exposition des acteurs financiers suisses à la crise et a (ii) identifié 3 catégories de risques (prudentiels, juridiques et opérationnels) auxquels les banques suisses pouvaient être confrontées. Concernant l'exposition générale du système financier suisse, la FINMA estime que si les relations d'affaires avec la Russie « ne sont pas insignifiantes », elles « restent plutôt modestes » : le conflit ne présenterait donc pas de risque généralisé pour les marchés financiers suisses, même si quelques établissements spécifiques sont exposés. La principale menace actuelle porterait sur la vulnérabilité potentielle aux cyber attaques. La FINMA a en outre relevé que les acteurs financiers respectaient strictement leurs obligations en matière de remontées d'informations sur les actifs sous sanctions.

Négoce de matières premières : La commission de politique extérieure du Conseil national (=chambre basse du Parlement fédéral) a refusé le 5 avril d'adopter une motion visant à demander au Conseil fédéral (=gouvernement) l'interdiction du négoce et du commerce de transit du gaz, du pétrole et du charbon russe en Suisse. Selon la Confédération, 80 % du négoce d'hydrocarbures russes au niveau mondial serait réalisé en Suisse.

Dépendance aux matières premières russes et ukrainiennes : Selon l'organisation patronale economiessuisse (=équivalent du Medef), la dépendance de nombreux secteurs aux matières premières russes et ukrainiennes serait encore sous-estimée. Economisuisse souligne la récente hausse des prix des métaux industriels (fer, acier,

aluminium, cuivre, titane, platine, nickel), notamment utilisés dans la fabrication de téléphones, d'avions et de machines ainsi que dans la construction. La production mondiale de puces électroniques pourrait être particulièrement affectée, dans la mesure où les deux pays en guerre sont d'importants fournisseurs de trois matières premières essentielles à la fabrication de semi-conducteurs : le nickel et le palladium, dont la Russie est l'un des principaux exportateurs, et le néon, gaz dont l'Ukraine est le plus grand producteur mondial via deux grandes entreprises localisées à Marioupol et Odessa. Outre les difficultés d'approvisionnement, la volatilité des cours affecte aussi la planification des activités et la fixation des prix pratiqués par les entreprises industrielles.

Covid-19

Situation sanitaire : La moyenne des contaminations sur sept jours s'est réduite de 36 % par rapport à la semaine précédente, dans un contexte de baisse parallèle du nombre d'hospitalisations. Parmi les patients en unité de soins intensifs, seuls 17 % sont atteints du Covid-19.

Mesures de soutien économique - culture : Les cantons, les villes et les communes se sont accordés pour soutenir la proposition de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national déposée auprès de l'Office fédéral de la culture et du Conseil fédéral en faveur de la prolongation de l'indemnisation des pertes financières du secteur culturel jusqu'à fin juin 2022 au lieu de fin avril 2022.

Macroéconomie

Politique économique : Au terme de sa mission de diagnostic sur l'économie au titre de l'Article IV des statuts, le Fonds monétaire international (FMI) a salué la résilience de l'économie suisse face à la pandémie mondiale. Le Fonds s'inquiète toutefois des conséquences de la guerre en Ukraine sur l'activité en 2022. Bien que le pays ne soit pas directement exposé, l'impact de la crise serait substantiel du fait notamment du ralentissement marqué qui devrait intervenir en Europe, en particulier en Allemagne, 2^{ème} partenaire commercial, mais aussi de la désorganisation des chaînes de valeur et de la hausse des prix de l'énergie. Le FMI anticipe ainsi une croissance du PIB de 2,2 % cette année, un niveau inférieur aux prévisions du SECO (2,8 %) et de la BNS (2,5 %). Par ailleurs, le Fonds prévoit un taux d'inflation de +2,5 % sur l'année 2022, à comparer avec la projection de +2,1 % de la BNS. Au plan financier, le FMI s'inquiète du net accroissement des prix et des crédits immobiliers et appelle à renforcer la gouvernance interne et le contrôle des risques au sein des grandes banques. En outre, le FMI recommande à la Suisse de mieux anticiper les risques liés à de nouvelles vagues pandémiques, à la pénurie de ressources énergétiques, à l'instabilité des prix ainsi qu'aux défis de long terme, au premier rang desquels le vieillissement démographique et le changement climatique.

Marché du travail : Selon le SECO, le taux de chômage s'est élevé en mars à 2,4 %, en repli de -8,3 % par rapport à février et de -30,7 % en glissement annuel.

Assurance-chômage : Malgré l'enregistrement d'une perte de 186 M CHF en 2021, la caisse d'assurance-chômage reste toujours sans dette grâce à la prise en charge de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) par la Confédération pendant la crise sanitaire.

Démographie : Alors que le vieillissement démographique est plus rapide en Suisse que dans la majorité des pays de l'OCDE, la population résidente permanente a crû de +0,8 % en 2021 par rapport à l'an passé. Selon l'Office fédéral de la statistique, la Suisse a enregistré 89 400 naissances en 2021, un niveau record depuis 1972.

Faillites : Après une année de repli en 2020, les procédures de poursuites ont légèrement augmenté et celles de faillites ouvertes à l'encontre de sociétés et de personnes se sont accrues de +9 % en 2021. Le canton d'Argovie a enregistré l'augmentation la plus élevée du nombre de faillites en 2021 (+25 % par rapport à 2020).

Secteur financier

Régulation financière : Dans son rapport annuel 2021, la FINMA fait état du contexte économique difficile traversé par la place financière suisse en raison de la pandémie et de la faiblesse persistante des taux d'intérêt. Malgré cela, les défaillances de crédit ont été limitées, la profitabilité des banques s'est accrue et l'activité des assurances a été très soutenue. Le régulateur met toutefois en garde contre une possible surchauffe des marchés immobilier et hypothécaire en lien avec la croissance des prix sur le marché des biens de propriété (découplée de l'évolution des revenus et de l'inflation) et la poursuite de la hausse du volume des prêts hypothécaires. Développement durable et numérisation ont été des thèmes centraux pour les marchés financiers en 2021.

Politique de finance export : Après un résultat annuel négatif en 2020 (-81,5 M CHF), l'agence de crédit export suisse (la SERV) a enregistré un résultat positif se montant à 79,4 M CHF en 2021. L'année 2021 a été marquée par la prolongation des mesures de soutien aux exportateurs pour surmonter les répercussions de la crise sanitaire, la mise en place d'une stratégie climatique et une valorisation accrue de la Suisse à l'international.

Cybersécurité : L'association « Swiss Financial Sector Cyber Security Centre » a été créée le 5 avril à Zurich dans le but d'accroître la coopération entre les établissements financiers et les autorités afin de lutter contre les cyberincidents, dont la probabilité d'occurrence ne cesse de s'accroître. Le Swiss FS-CSC fournit à ses membres des prestations de renseignement sur les cybermenaces, ainsi que des capacités en matière de gestion des crises et de réponse à ces incidents. L'adhésion à l'association se veut la plus large possible, afin de renforcer au mieux la cyberrésilience des acteurs, contribuant à la bonne réputation et à la stabilité du secteur financier suisse.

Secteurs non financiers

Relations UE-Suisse : Lors de leur réunion du lundi 4 avril, les ministres européens de l'éducation ont approuvé le mémorandum d'entente concernant la deuxième contribution suisse au fonds de cohésion européen (1,3 Md CHF). Ce fonds a pour objectif de réduire les inégalités économiques et sociales entre les Etats membres et de les soutenir dans la gestion des flux migratoires. Le mémorandum d'entente avait été approuvé par le Conseil fédéral en novembre 2021.

Numérique : Lors de la réunion du comité consultatif Suisse numérique, dont les membres sont issus du Conseil fédéral, du monde économique, politique et de la recherche comme de la société civile, le conseiller fédéral Alain Berset a échangé avec les acteurs de la santé sur les défis que posent la numérisation de ce secteur, notamment en termes de gestion des données et des flux de données.

Innovation : D'après EY Suisse, avec près de 2,8 Mds CHF d'investissements en capital-risque dans des start-ups en 2021 (+50 % par rapport à 2020), la Suisse se hisse parmi les premiers pays européens en matière de financement des jeunes entreprises (7^e en termes de volume, 4^e en termes de transactions). Ces résultats sont notamment tirés par les branches pharmaceutiques et biotechnologiques.

Logistique : A l'issue d'une période de négociations exclusives qui avait été ouverte fin décembre 2021, le groupe français Bolloré a annoncé la cession de ses activités de logistique en Afrique à l'armateur italo-suisse MSC pour un montant de 5,7 Mds EUR. L'opération devrait être finalisée au cours du 1^{er} trimestre 2023.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Gilles BORDES
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay